

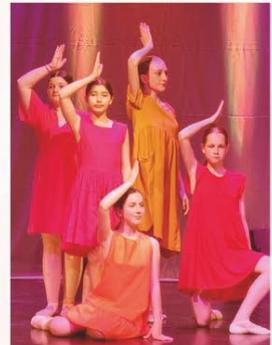
MONTBARD

Vibrez

la Bourgogne
en Côte-d'Or



Vibrez *la danse*



Vibrez *la musique*



Vibrez *le théâtre*



2024-2030

Projet d'établissement du *Conservatoire* à Rayonnement Communal



Sommaire

Préambule	1
1 Le Conservatoire Musique-Danse-Théâtre ... D'Aujourd'hui.....	2
1.1 Son implantation, ses missions.....	2
1.2 En quelques chiffres.....	3
1.2.1 L'évolution des effectifs: Nombre d'élèves inscrits et typologie du public	3
1.2.2 Provenance du public	4
1.2.3 Répartition par âges.....	4
1.2.4 Répartition par disciplines.....	4
1.2.5 Le conservatoire c'est avant tout aujourd'hui de(s):.....	5
1.2.6 L'équipe administrative et pédagogique	5
1.3 Le contexte réglementaire et financier.....	5
1.3.1 Le Schéma National d'Orientation Pédagogique (SNOP).....	6
1.3.2 Le Schéma Départemental de l'enseignement artistique.....	6
1.3.3 Le budget alloué au fonctionnement de l'établissement	6
1.4 Retour sur les actions phares du projet d'établissement 2013-2019	7
1.4.1 En terme d'enseignement spécialisé (cursus) et de pratiques collectives.....	7
1.4.2 En terme d'accompagnement et de développement des pratiques amateurs.....	7
1.4.3 En terme de développement d'actions de création et d'innovation	8
1.4.4 En terme d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC).....	8
1.4.5 En terme d'accueil de tous publics.....	9
1.4.6 En terme d'ouverture sur le territoire	9
1.5 La construction du futur projet d'établissement	10
1.5.1 La construction d'une vision partagée avec l'équipe.....	10
1.5.2 Le temps de la concertation	10
2 Le Conservatoire Musique-Danse-Théâtre ... De demain.....	11
2.1 Axe 1: Maintenir un Enseignement Artistique Spécialisé de qualité.....	12
2.1.1 L'éveil et l'initiation, une approche ludique en interdisciplinarité	12
2.1.2 Une évolution des parcours	12
2.1.3 Une refonte des modes d'évaluations	12
2.1.4 Stimuler l'innovation pédagogique.....	13
2.1.5 La pratique collective: outil socle de notre enseignement.....	13
2.1.6 Favoriser une culture musicale, théâtrale et chorégraphique	13

2.2	Axe 2: Un environnement propice à l'épanouissement des usagers	14
2.2.1	Des espaces dédiés pour les usagers et leurs familles.....	14
2.2.2	Le renforcement des outils de communication.....	14
2.2.3	L'implication et le « pouvoir d'agir » des usagers.....	15
2.2.4	Un plan numérique	15
2.3	Axe 3: Pérenniser et développer les actions d'Education Artistique et de médiation Culturelle	16
2.3.1	La collaboration avec l'Éducation nationale	16
2.3.2	Les actions transversales avec les services de la ville et les associations.....	16
2.3.3	Actions de diffusion et mise en situation des élèves en public hors les murs.....	17
2.3.4	La collaboration avec les associations de pratiques amateurs.....	17
2.3.5	Les projets inter-écoles du département.....	17
2.3.6	Un partenariat privilégié : École de Musique et de Danse De l'Auxois Morvan ...	18
2.3.7	Une appartenance aux réseaux.....	18
2.4	Axe 4: L'inclusion des personnes en situation de handicap.....	19
2.4.1	Accessibilité et adaptation des locaux, de la pédagogie	19
2.4.2	La sensibilisation et la formation du personnel	19
2.4.3	Un référent handicap clairement identifié et formé.....	19
2.5	Axe 5: Favoriser l'implication de l'équipe.....	20
2.5.1	Rendre attractif le métier d'enseignant au conservatoire	20
2.5.2	Les conditions d'enseignement	20
2.5.3	La santé et le bien-être au travail	21
2.5.4	Permettre l'innovation au cœur de la pédagogie.....	22
2.5.5	La communication avec l'équipe.....	22
2.6	Axe 6: Les intentions en terme de transition écologique	23
	Notre ambition commune	23
	En guise de conclusion	24
	Annexes.....	
	- Travail préparatoire, évaluation PE 2013-2019	Annexe 1
	- Cours individuels délivrés au sein du CRC	Annexe 2
	- SWOT	Annexe 3
	- Les pratiques collectives existantes au CRC	Annexe 4
	- Les travaux à envisager	Annexe 5

Liste des sigles utilisés

ALSH	Accueil de Loisirs Sans Hébergement
ATEA	Assistant Territorial d'Enseignement Artistique
ARS	Agence Régionale de Santé
CCM	Communauté de Commune du Montbardois
CDF	Conservatoire De France
CD	Conseil Départemental
CE	Conseil d'Établissement
CMF	Confédération Musicale de France
CP	Conseil Pédagogique
CRC	Conservatoire à Rayonnement Communal
CTG	Convention Territoriale Globale
DGS	Direction des Services Généraux
DUMI	Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant
EAC	Éducation Artistique et Culturelle
EAS	Enseignement Artistique Spécialisé
EMDAM	École de Musique et de Danse Auxois Morvan
FM	Formation Musicale
LEP	Lycée d'Enseignement Professionnel
MCC	Musique des Corps Creux
MDPH	Maison Départemental pour les Personnes Handicapées
MESH	Musique Et Situation de Handicap
MJC	Maison de la Jeunesse et de la Culture
PEA	Professeur d'Enseignement Artistique
PMR	Personnes à Mobilité Réduite
PPI	Projet Pédagogique Individuel
OAE	Orchestre A l'École
OD	Orchestre Départemental
ODE	Orchestre Départemental École
OSIEM	Orchestre Symphonique Inter-Écoles de Musique
SNOP	Schéma National d'Orientation Pédagogique
RI	Règlement Intérieur
TM	Trompettes Montbardoises

Edito

Un tiers des Français vivent en milieu rural : 22 millions de Français pour lesquels l'offre culturelle est souvent moins dense et diversifiée que pour le reste de la population ce qui ne veut pas dire non qualitative, bien au contraire !

Ainsi, originellement dédié à l'enseignement de la musique, le Conservatoire de Montbard a su évoluer et s'ouvrir au fil du temps à la danse puis au théâtre pour devenir Conservatoire de Musique, Danse et Théâtre.

Inscrit dans le paysage culturel de la Haute Côte d'Or, reconnu au niveau départemental par son classement en Conservatoire à Rayonnement Communal, il est un incontournable de l'offre culturelle montbardoise. Médiathèque, Musée, Cinéma, Conservatoire sont autant d'équipements municipaux avec de belles programmations rendant la Culture accessible au plus grand nombre.

Établissement d'enseignement où discipline rime avec plaisir, le Conservatoire de Montbard a un projet traçant le cap des années à venir : innovation pédagogique, inclusion, transitions numérique et écologique etc.

Avec le soutien de la Municipalité, l'accompagnement de partenaires institutionnels et associatifs, notre Conservatoire est fort d'une direction et d'une équipe éducative portant une ambition culturelle au bénéfice des élèves et plus largement de tous les habitants.

Laurence PORTE
Maire de Montbard
Vice-présidente du Conseil départemental de la Côte d'Or

Préambule

La ville de Montbard située en Haute Côte d'Or a pour volonté d'offrir à ses habitants un cadre de vie des plus agréables avec une attention particulière et une volonté politique forte, de permettre l'ouverture à la culture et aux arts pour le plus grand nombre. C'est dans ce contexte favorable que le Conservatoire à Rayonnement Communal (CRC) Musique-Danse-Théâtre, ouvert depuis 32 ans, contribue à ce développement culturel.

Ce projet d'établissement a nécessité une grande réflexion autour des enjeux traversant notre société actuelle en pleine mutation tant au niveau pédagogique, relation au public, mais également transition numérique et développement durable. Ce document propose une synthèse de la réflexion menée par l'ensemble des parties prenantes et traduit les envies d'évolution des pratiques tout en préservant les valeurs fortes qui animent chacun. L'équilibre entre innovation et prudence est donc nécessaire: innovation pour une adaptation au monde actuel, nouvelles modalités d'enseignements, avancées numériques et également prudence au vu du contexte économique fragile (stabilisation des effectifs, maîtrise des coûts).

Le Conservatoire Musique-Danse-Théâtre de la ville de Montbard se veut être un vecteur **d'ouverture et d'accès à la culture** pour les habitants du territoire et un véritable outil de mise à disposition au **plus grand nombre à la pratique artistique**. C'est pourquoi les actions permettant de toucher un public plus large sont devenues centrales et au cœur de l'approche artistique et pédagogique complémentaire à l'offre de l'enseignement spécialisé. La stratégie globale s'articule autour d'une volonté:

- **D'innovation et d'adaptation** à la singularité du territoire ;
- De contribuer au développement de chaque citoyen en l'aidant à affirmer des **valeurs humanistes** grâce à une pratique artistique ;
- D'œuvrer en **partenariat** avec l'ensemble des acteurs ;
- Développer une **action culturelle** forte valorisant le CRC comme outil de diffusion et d'animation de la vie artistique sur le territoire ;
- Le tout s'appuyant sur une **équipe enseignante inventive**, motivée.

Après une présentation synthétique des éléments structurels de contexte et des enjeux, des axes de développement seront présentés pour permettre au Conservatoire de la ville de Montbard de faire vivre le nouveau projet d'établissement 2024-2030.

La nouvelle demande de classement s'effectue en parallèle de la réécriture de ce projet d'établissement avec un dépôt de dossier prévu pour juillet 2024 ; permettant ainsi de renforcer son positionnement comme structure incontournable du développement artistique et culturel de son territoire.

1 Le Conservatoire Musique-Danse-Théâtre ... D'Aujourd'hui

1.1 Son implantation, ses missions

Le Conservatoire de la ville de Montbard est un établissement spécialisé en Musique-Danse-Théâtre dont la vocation est de développer et promouvoir les pratiques artistiques et culturelles sous leurs divers aspects. C'est un lieu de démocratisation culturelle et d'accès à une pratique artistique diversifiée et de qualité.

Son champ d'action se décline en 4 missions fondées sur les textes de références de l'enseignement artistique¹:

- Garantir un Enseignement Artistique Spécialisé (EAS) de qualité proposant aux publics inscrits, une formation à la pratique régulière d'une discipline artistique ;
- Sensibiliser à l'Education Artistique et Culturelle (EAC) visant à la conception et la mise en œuvre d'actions en direction de publics diversifiés non-inscrits au CRC ;
- Développer des pratiques artistiques en amateurs ;
- Contribuer à la vie artistique et culturelle et à son rayonnement.

L'établissement intervient en milieu rural sur un bassin faiblement peuplé, vieillissant, en perte d'habitants avec une activité fortement industrielle. En régression sur le long terme, la population du bassin diminue de 17% depuis 1968 contre une hausse de 26% en Côte d'Or et de 13% en Bourgogne Franche-Comté; à l'instar d'autres bourgs centres en milieu rural, la ville de Montbard connaît une déprise démographique passant de 6300 habitants en 1999 à 4980 habitants en 2021.

Selon une étude sociodémographique récente réalisée dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG) et sur la base des données France Travail (février 2024), l'accent peut être mis sur:

- Un solde naturel et un solde migratoire négatifs.
- Une population vieillissante et âgée, 37% de la population a plus de 60 ans ;
- Une part importante de couples sans enfant (58%) et une baisse du nombre de familles avec 3 enfants ;
- Avec 5,8% au 3eme trimestre 2023, le taux de chômage du bassin de Montbard est le même que celui de la Côte d'Or et inférieur à celui de la Région (6,5%). Les actifs sont majoritairement ouvriers, l'industrie métallurgique étant le 1^{er} secteur d'activité sur la ville et tout le bassin ;

¹ Schéma National d'Orientation Pédagogique (SNOP) et le Schéma Départemental de l'Enseignement et des Pratiques artistiques de Côte d'Or (texte de référence sept et octobre 2023).

- Un taux de scolarisation faible chez les 18-24 ans et des jeunes qui ont tendance à quitter le territoire. La population est peu diplômée.

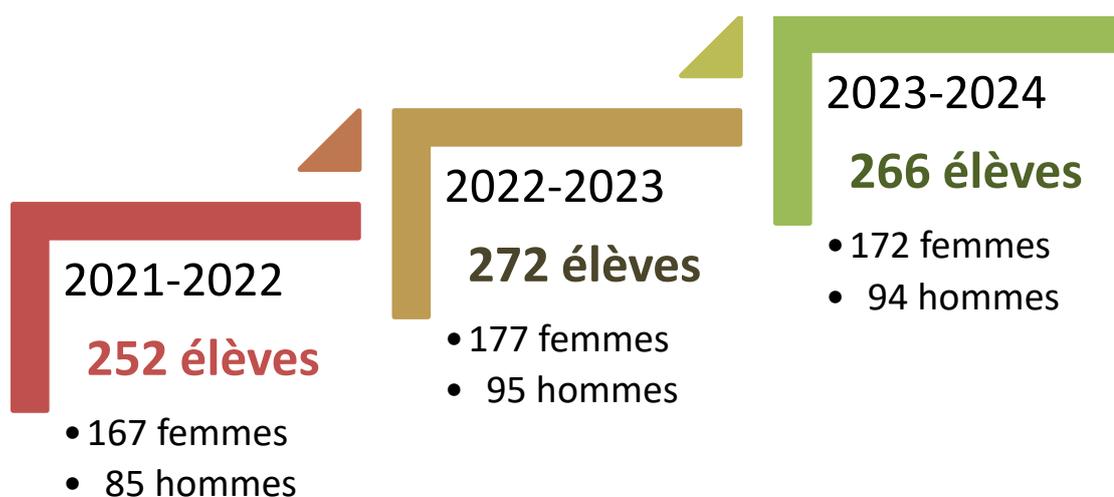
La ville de Montbard, chef-lieu d'arrondissement, offre de nombreux équipements de proximité tant culturels que sportifs. Elle est engagée dans le dispositif « Petites Villes de demain » après avoir été lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt expérimental « revitalisation centre bourg ».

Le conservatoire est situé en plein centre-ville à proximité de l'Hôtel de Ville, de la médiathèque, du Musée Buffon, du cinéma le Phenix et de l'espace Paul Eluard accueillant nombre de manifestations. Son action rayonne sur un secteur où la situation sociale, économique et territoriale reste cependant très fragile (précarisation de la population avec un taux de pauvreté supérieur à celui du département et de la France (18% pour Montbard contre 12% au national).

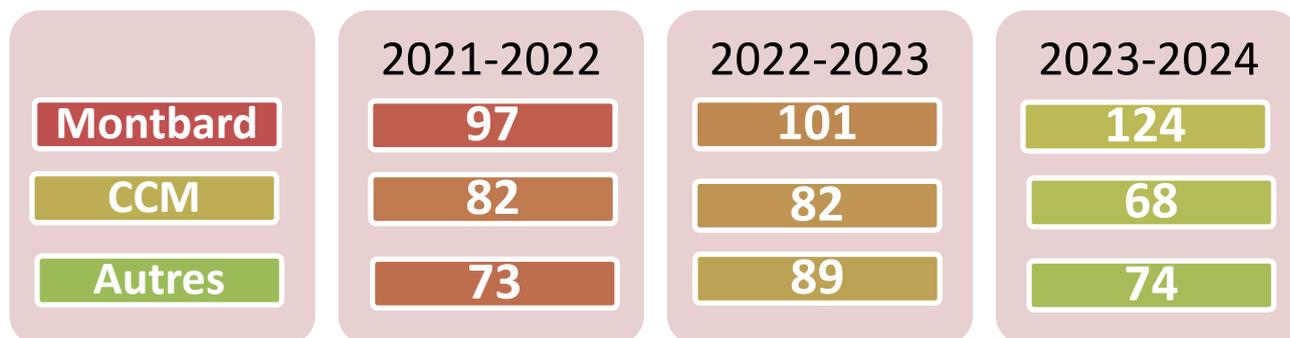
1.2 En quelques chiffres

Ces chiffres issus des rapports d'activités permettent une photographie du CRC à l'écriture de ce nouveau projet d'établissement. On perçoit une légère baisse de sa fréquentation depuis la crise COVID comptant 294 en 2019 pour 266 élèves en 2023.

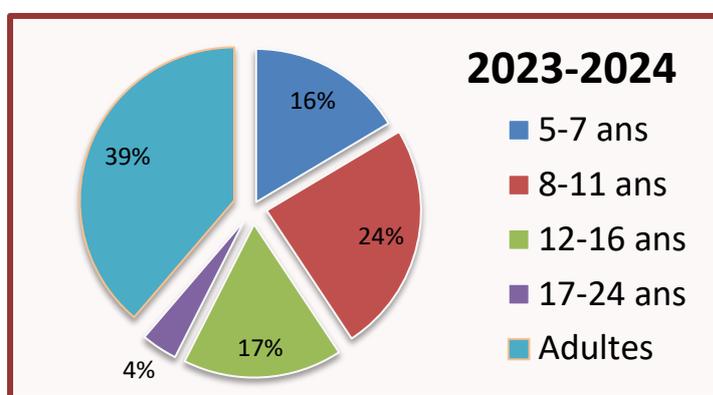
1.2.1 L'évolution des effectifs: Nombre d'élèves inscrits et typologie du public



1.2.2 Provenance du public

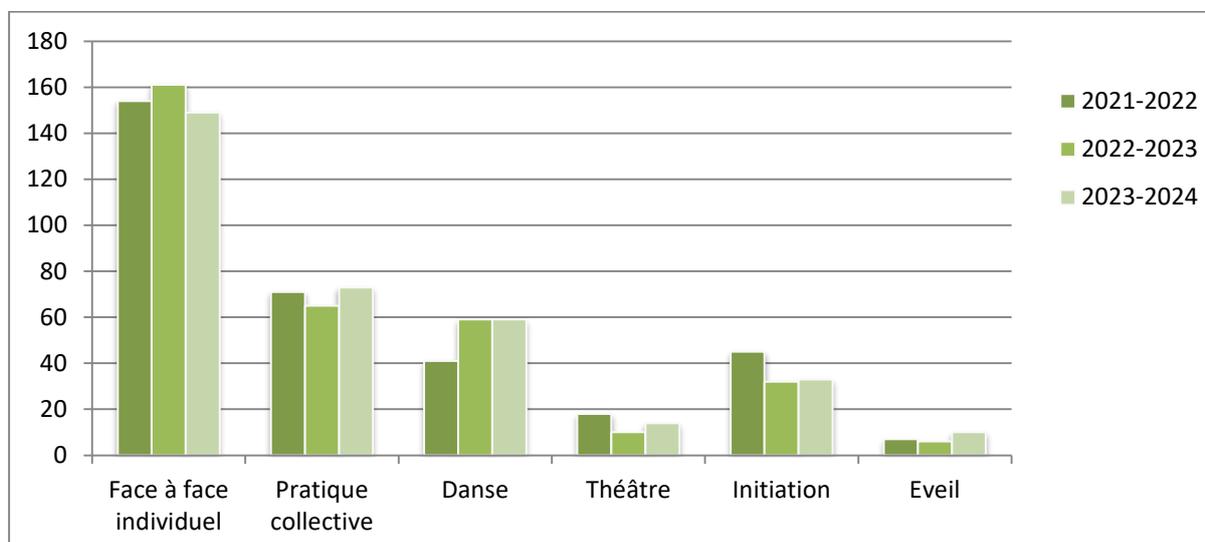


1.2.3 Répartition par âges

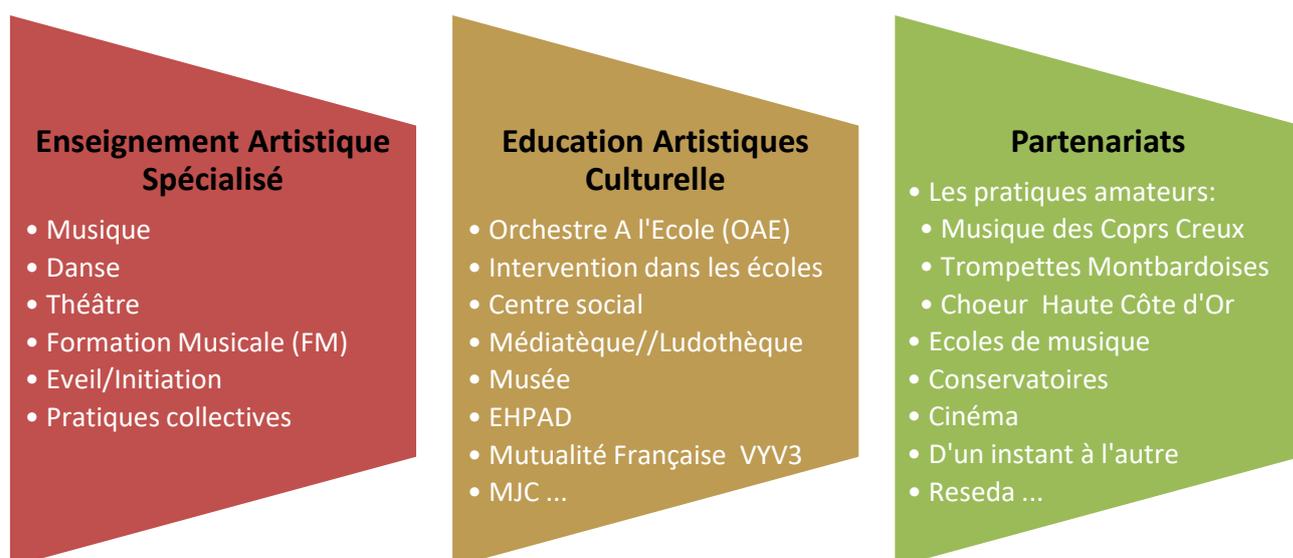


La tranche d'âge des 17 à 24 ans est aujourd'hui la moins représentée, les jeunes partant faire leurs études sur Dijon. Toutefois, 57% des effectifs ont entre 5 et 16 ans ce qui est très favorable.

1.2.4 Répartition par disciplines



1.2.5 Le conservatoire c'est avant tout aujourd'hui de(s):



Volume horaire hebdomadaire alloué à ces missions: **202 heures** (1er janvier 2024).

1.2.6 L'équipe administrative et pédagogique

L'équipe se compose aujourd'hui de 18 professionnels:

- 1 administratif, 1 directeur (Attaché principal) soit 2 ETP (Equivalent Temps Plein)
- 16 enseignants (1 PEA et 15 ATEA²) soit 8.85 ETP répartis de la façon suivante

Disciplines	Musique	Danse	Théâtre	OAE	Intervenant école	Pratique Amateurs	Centre social
ETP	5.35	1	0.15	0.75	1.2	0.35	0.05

1.3 Le contexte réglementaire et financier

Les missions des établissements d'enseignements artistiques sont définies par l'arrêté du 15/12/2006 qui s'inscrit dans le prolongement de la loi du 13/08/2004 relative aux libertés et responsabilités locales et de la charte de l'enseignement artistique spécialisé de 2001. La loi NOTRe du 07/08/2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République et la loi LCAP du 07/07/2016 relative à la Liberté de la Création, à l'Architecture et au Patrimoine précise les responsabilités des collectivités locales et inscrit dans la loi la prise en compte des droits culturels.

² PEA Professeur d'Enseignement Artistique / ATEA Assistant Territorial d'Enseignement Artistique

1.3.1 Le Schéma National d'Orientation Pédagogique (SNOP)

L'actualisation récente du SNOP de l'enseignement artistique publié au bulletin officiel (hors-série n°5 de septembre 2023) conforte les CRC dans leurs missions. Ce document est aussi une opportunité pour repenser notre pédagogie et prendre en compte les nouvelles préconisations tenant compte des évolutions sociétales.

1.3.2 Le Schéma Départemental de l'enseignement artistique

Ce nouveau schéma s'oriente sur 4 objectifs principaux pour les établissements :

- « Favoriser un enseignement de qualité (qualification enseignants, formation) ;
- Démocratiser l'accessibilité des établissements à tous les publics ;
- Les inciter à s'ouvrir à de nouvelles disciplines, mise en œuvre de projets pluridisciplinaires et favoriser le développement d'esthétiques ;
- Animer le réseau (circulation de l'information, partage d'expériences) et développer des partenariats inter-établissements ».

1.3.3 Le budget alloué au fonctionnement de l'établissement

Le Conservatoire fonctionne grâce à un investissement budgétaire conséquent de la ville de Montbard qui porte, à elle seule, 85% du budget global. Une subvention de fonctionnement est allouée par le Conseil départemental (convention pluriannuelle) et par la DRAC. Le reste des recettes vient des frais d'inscriptions, de scolarité et de la location des instruments. Les charges de fonctionnement et de personnels (part la plus importante des dépenses) sont en augmentation (années de présence des enseignants et couts de l'énergie). Il est à noter que le nombre d'heures d'enseignements malgré la nécessité d'être dans une démarche d'économie est maintenu.

Les tarifs eux n'augmentent que de 2.5% chaque année et le CRC de la ville de Montbard reste l'un des établissements les moins chers de la Côte d'Or avec un effort très important sur les frais de scolarité pour les élèves inscrits dans les orchestres (Trompettes Montbardaises, Musique des Corps Creux), pour les élèves participant ou provenant de l'OAE et pour toutes les familles nombreuses.

1.4 Retour sur les actions phares du projet d'établissement 2013-2019

Un bilan de chaque axe de l'ancien projet d'établissement sous forme de "world café"³ en sous-groupes de travail par l'équipe enseignante a été réalisé avant d'envisager la construction du nouveau projet. Cela a permis de dégager les points forts, les points de vigilance et les perspectives d'évolutions/enjeux de demain (Annexe 1). Il en ressort :

1.4.1 En terme d'enseignement spécialisé (cursus) et de pratiques collectives

Le maintien des cours individuels (liste en Annexe 2), des parcours en cursus et/ou personnalisés permettant une flexibilité et un accompagnement pédagogique au plus près des besoins de chaque élève n'est plus à démontrer. Il est à noter également la pertinence du projet personnel dans la validation des fins de cycle mettant en valeur la création artistique des élèves.

Les points de vigilance et perspectives d'évolution :

- Le lien entre Formation Musicale et les cours individuels d'instrument ;
- La place de la pratique collective dans le parcours et la validation des cycles ;
- Le renforcement de l'accompagnement des projets personnels ;
- L'actualisation du règlement pédagogique afin de redéfinir les parcours et les objectifs de fin de cycle.

1.4.2 En terme d'accompagnement et de développement des pratiques amateurs

Le partenariat très développé avec les structures associatives du territoire permet des passerelles très intéressantes pour les élèves. Beaucoup participent à ces orchestres (Musique des Corps Creux, Trompettes Montbardoises). En parallèle, il existe un grand nombre d'ensembles au sein du CRC favorisant le développement artistique et l'autonomie des élèves dans les projets toutes disciplines confondues.

Les points de vigilance et perspectives d'évolution :

- La sur-sollicitation de certains élèves avec le juste équilibre à maintenir entre CRC et association dans leur participation ;
- Renforcer la communication pour amener les musiciens amateurs à pratiquer ;
- Susciter l'envie des élèves à construire leur pratique amateur en autonomie.

³ Processus créatif visant à faciliter le dialogue constructif et le partage de connaissances//d'idées, en vue de créer un réseau d'échanges et d'actions pour la construction du PE.

1.4.3 En terme de développement d'actions de création et d'innovation

La force du collectif et la motivation de l'équipe enseignante à construire des projets interdisciplinaires (Musique-Danse-Théâtre) avec des retours positifs du public, des élèves et de la collectivité motive l'ambition de développer des actions de création et d'innovation. En parallèle, le CRC offre au territoire une programmation artistique riche avec pas moins de 9 spectacles/an sans compter les auditions de classe, les stages etc. Ces actions amènent une diversité d'esthétique (ex : création artistique alliant danse classique et hip hop, découverte de la musique irlandaise par le biais de l'oralité etc.).

Les points de vigilance et perspectives d'évolution :

- Maintenir et développer des projets collectifs ;
- Ouvrir à de nouvelles esthétiques (improvisation, jazz, musique actuelle etc.) ;
- Mettre en place des semaines de création, d'ateliers de découvertes ;
- Renforcer l'interdisciplinarité et renforcer la pratique du théâtre ;
- Développer les résidences d'artistes et les master-class.

1.4.4 En terme d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC)

L'EAC tient une place importante dans les actions du CRC. La présence de deux enseignants ayant le Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (DUMI) en milieu scolaire financés par la Communauté de Commune du Montbardois (CCM) pour l'intervention dans les écoles est une richesse pour les 373 élèves du canton. D'autre part, 49 élèves bénéficient chaque année de la présence de 5 enseignants dans le cadre de l'Orchestre A l'École (OAE) depuis plus de 18 ans.

En complément, le CRC met en place des journées portes ouvertes en direction de ces établissements. De plus, il ne cesse de maintenir une collaboration avec la Médiathèque, le Centre social, le Musée, le Multi-accueil etc.

Les points de vigilance et perspectives d'évolution :

- Conforter l'existant ;
- Développer le lien avec le collège (OAE) et des actions avec le LEP ;
- Développer notre action auprès des maternelles et des tout-petits ;
- Permettre aux enfants d'allier centre de loisirs et inscriptions au CRC ;
- Renforcer les actions de découverte et d'initiation.

1.4.5 En terme d'accueil de tous publics

La collectivité tend à permettre à toute personne le souhaitant de s'inscrire au CRC qu'il soit en situation de handicap ou dans une situation particulière (personnes étrangères, sans droit sur le sol français etc.). Toutefois ces inscriptions restent à la marge et les locaux ne sont aujourd'hui, pas adaptés à l'accueil des Publics à Mobilité Réduite (PMR). Néanmoins, pour développer cette possibilité d'accueil, des partenariats sont mis en place avec des établissements spécialisés comme le Foyer d'Hébergements des Bordes pour adultes en situation de handicap (VYV3).

Les points de vigilance et perspectives d'évolution :

- Rendre accessible les locaux aux Personnes à Mobilité Réduites ;
- Former le personnel à l'accueil des publics en situations de handicap ;
- Se doter d'un référent handicap ;
- Faciliter l'accueil de ces publics.

1.4.6 En terme d'ouverture sur le territoire

Le CRC, fort de la diversité de ses pratiques collabore étroitement avec de multiples partenaires sur le territoire : Éducation nationale, acteurs institutionnels (EHPAD), services de la ville (Musée, Médiathèque, Centre social), réseau de conservatoires et d'écoles de musique, lieux de diffusion, associations. Le CRC est un établissement engagé dans le développement de ces partenariats et ses interventions hors les murs.

Les points de vigilance et perspectives d'évolution :

- Faire vivre le partenariat existant et le consolider par le biais de conventions ;
- S'ouvrir à de nouveaux partenaires (CCAS, association gérant des jeunes en difficultés sociale) ;
- Renforcer la collaboration avec les écoles de musique et conservatoires par des projets communs.

Ce bilan démontre que le CRC répond pleinement à ses missions et n'a de cesse de faire évoluer sa pratique. Nous pouvons ainsi envisager les objectifs et enjeux du nouveau projet d'établissement sereinement avec des perspectives d'évolutions en lien directs avec les attendus réglementaires tout en maintenant l'existant.

1.5 La construction du futur projet d'établissement

1.5.1 La construction d'une vision partagée avec l'équipe

L'élaboration de ce projet a été un temps fort de partage, de vision commune sur l'avenir et d'innovation. Cette intelligence collective a renforcé le sens de notre mission de service public rendu au bénéfice du plus grand nombre s'appuyant sur les valeurs fortes qui animent chaque membre de l'équipe. *Ce qui fait sens aujourd'hui pour l'équipe :*

- Développer la sensibilité artistique de l'élève, la confiance en soi ;
- Contribuer à l'envie d'apprendre, de progresser ;
- Considérer la création comme vecteur d'expression personnelle et collective ;
- Maintenir l'équilibre entre exigence (qualité de l'enseignement) et loisir (pratique amateur).

1.5.2 Le temps de la concertation

a) Avec les élus

Un temps de dialogue autour des forces, des faiblesses, des opportunités et des menaces (Outil SWOT Annexe 3) a permis de dégager les grands axes de ce projet avec le souhait de rendre accessible le CRC au plus grand nombre, de le rendre visible et d'être dans une démarche de rénovation et d'innovation.

b) Avec l'équipe enseignante et administrative

Des réunions de concertations dans le cadre du conseil pédagogique ont permis de projeter des actions concrètes et les objectifs de demain en cohérence avec les orientations de la commune.

c) Avec les services de la Ville et les partenaires extérieurs

Lors de rencontre avec les services de la ville (Enfance-jeunesse, Médiathèque, Musée, CCAS) et le réseau associatif (MJC, EHPAD, Crèche, Relais assistante maternelle, orchestres amateurs), il est clairement identifié que le Conservatoire est un pôle ressource avec le besoin de poursuivre/renforcer ou débiter un partenariat dans l'objectif de rendre encore plus accessible la pratique artistique à de nouveaux publics.

A travers ce chapitre, nous pouvons observer dès à présent la nécessité dans ce nouveau Projet d'Établissement de remettre au cœur du projet "l'utilisateur" dans son pouvoir d'agir et le rendre acteur de son parcours.

Cette photographie du CRC d'aujourd'hui nous permet d'envisager les axes du CRC de demain.

2 Le Conservatoire Musique-Danse-Théâtre ... De demain

Axe 1 : Maintenir un Enseignement Artistique Spécialisé de qualité

- L'éveil et l'initiation, une approche ludique en interdisciplinarité ;
- Une évolution des parcours et une refonte des modes d'évaluations ;
- Stimuler l'innovation pédagogique ;
- Renforcer la pratique collective : outil socle de l'enseignement ;
- Favoriser une culture musicale, théâtrale et chorégraphique.

Axe 2 : Créer un environnement propice à l'épanouissement des usagers

- Des espaces dédiés pour les usagers et leur famille ;
- Le renforcement des outils de communication ;
- L'implication et le « pouvoir d'agir » des usagers ;
- Un plan numérique.

Axe 3 : Pérenniser//développer les actions d'EAC et de médiation culturelle

- Renforcer la collaboration avec l'Éducation nationale (collège) ;
- Les actions transversales avec les services de la ville et associations ;
- Les actions de diffusion et mise en situation des élèves en public hors les murs ;
- La collaboration avec les associations de pratiques amateurs ;
- Être porteur des projets inter-écoles avec un partenariat privilégié avec l'EMDAM :

Axe 4 : Faciliter l'inclusion des personnes en situation de handicap

- Accessibilité des locaux, de la pédagogie ;
- La sensibilisation et la formation du personnel ;
- Un référent handicap clairement identifié.

Axe 5 : Favoriser l'implication de l'équipe

- Rendre attractif le métier d'enseignant au conservatoire ;
- Des conditions de travail permettant un épanouissement professionnel
- Permettre l'innovation au cœur de la pédagogie ;
- Favoriser la communication.

Axe 6 : Les intentions en termes de transition écologique

- Une rénovation du bâtiment
- Être dans une démarche écoresponsable

2.1 Axe 1: Maintenir un Enseignement Artistique Spécialisé de qualité

Objectifs de demain :

- L'éveil et l'initiation, une approche ludique en interdisciplinarité ;
- Une évolution des parcours et une refonte des modes d'évaluations ;
- Stimuler l'innovation pédagogique ;
- Renforcer la pratique collective : outil socle de l'enseignement ;
- Favoriser une culture musicale, théâtrale et chorégraphique.

Il s'agit de mener une réflexion sur la place de chaque partie prenante du projet entourant l'élève (enseignants, élève lui-même, son parent et/ou représentant légal) afin qu'il soit acteur de son parcours et impliqué ; et lui permettre de s'engager dans la vie de l'établissement. Le document support pour cet axe 1 est le règlement pédagogique détaillant l'ensemble des disciplines, les modes d'évaluations, les parcours etc.

2.1.1 L'éveil et l'initiation, une approche ludique en interdisciplinarité

Réaliser de l'éveil/initiation dans chaque discipline et en inter-disciplinarité (Musique-Danse-théâtre) et ce dès le plus jeune âge (4 ans) permettant la rencontre ludique entre l'enfant et les esthétiques proposées. Cette démarche lui permettra de tester, expérimenter et éveiller le plaisir de la pratique et si possible lui donner envie de s'inscrire dans un parcours.

2.1.2 Une évolution des parcours

Proposer des contenus d'enseignements répondant aux besoins de chaque élève : de réinterroger les parcours existants, de poursuivre une approche personnalisée et d'ouvrir à des dispositifs alternatifs au triptyque classique (Formation musicale, cours individuel et pratiques collectives) ; le tout dans une approche d'épanouissement artistique de l'élève. Cela passe également par le déploiement de nouveaux enseignements et une complémentarité entre disciplines existantes et complémentaires. La mise en place d'un référent pédagogique dans ce processus pourrait être un appui.

2.1.3 Une refonte des modes d'évaluations

Le conservatoire a une approche globale des évaluations de fin de cycle en mettant en avant le projet personnel dans les examens de fin de cycle. Repenser aux modalités et critères du suivi pédagogique de l'élève c'est initier comme à l'Education Nationale une vision de l'évaluation continue, par compétence et permettant la validation de plusieurs UV au cours d'un cycle (instrument, projet personnel, pratiques collectives, FM, auditions, concerts etc.) en favorisant la dimension de l'autoévaluation de chaque élève.

2.1.4 Stimuler l'innovation pédagogique

On entend par innovation pédagogique, une démarche continue d'amélioration permettant sans cesse d'évoluer et re-questionner nos pratiques et outils pédagogiques.

- Créer ou renforcer des partenariats pédagogiques entre discipline, avec d'autres établissements, associations (projets artistiques, enseignements croisés) ;
- Organiser des masters class, résidences d'artiste, rencontre inter-écoles afin de développer des actions de création ;
- Travailler en mode projet, par session ;
- Pérenniser une action événementielle sur la ville tous les trois ans.

2.1.5 La pratique collective: outil socle de notre enseignement

Le jeu à plusieurs et parfois en inter-discipline insuffle une dynamique et fédère les participants. La pratique collective est au cœur de notre action avec un grand nombre d'ensembles, d'orchestres (annexe 4). Il est essentiel de pérenniser ces pratiques et de proposer de la pratique d'ensemble dès la première année d'instrument. Il s'agit également d'en déployer de nouvelles : Musique actuelle, Filière voix pour enfant, Ateliers d'improvisation, de jazz, de compositions et d'arrangement, Ateliers corporels pour les musiciens, formation musicale pour les danseurs, Musique Assistée par Ordinateur (MAO), Ateliers familles, direction d'orchestre et construction d'un grand ensemble réunissant l'ensemble des disciplines.

2.1.6 Favoriser une culture musicale, théâtrale et chorégraphique

Le CRC est doté d'une médiathèque, parthèque importante entreposée dans une salle. Pour développer la culture artistique, plusieurs pistes de travail:

- Offrir aux élèves la possibilité de consulter ou emprunter des documents graphiques, ouvrages, partitions, vinyle, documents audiovisuels etc. ;
- Organiser des ateliers de recherche de documentation afin d'inciter les élèves à fréquenter ces lieux et développer leur culture artistique ;
- Renforcer les liens avec la Médiathèque de la ville ;
- Proposer des séances d'écoute guidée par un enseignant intéressé ;
- Mettre en place des lieux d'écoute identifiés dans l'établissement ;
- Proposer un parcours culture en organisant des sorties plusieurs fois dans l'année dans chaque discipline en s'appuyant sur des lieux comme l'Opéra de Dijon, le théâtre de Châtillon sur Seine, Semur en Auxois etc.) afin de susciter la curiosité, la sensibilité, la connaissance du répertoire et le sens critique ;
- Créer un carnet de spectateur pour chaque élève intégré dans leur parcours.

2.2 Axe 2: Un environnement propice à l'épanouissement des usagers

Objectif de demain :

- Des espaces dédiés pour les usagers et leurs familles ;
- Le renforcement des outils de communication ;
- L'implication et le « pouvoir d'agir » des usagers ;
- Un plan numérique.

Le CRC est considéré aujourd'hui comme un "lieu de vie et de rencontre" où chacun y trouve sa place en fonction de son parcours, de son potentiel et de ses différences.

2.2.1 Des espaces dédiés pour les usagers et leurs familles

2023 a été marqué par le déménagement du service administratif et de la direction. Ainsi l'accueil se trouve au cœur de l'établissement. Il s'agit de faire évoluer cet espace avec un trombinoscope, des espaces d'affichages dédiés, un rafraîchissement des locaux et plus largement :

- Repenser le projet d'accueil en termes de signalétiques avec un affichage plus visible (extérieur/intérieur) permettant aux usagers de mieux se repérer ;
- Créer un plan de l'établissement avec le nom des salles pour les élèves ;
- Mettre à disposition des salles pour travailler ;
- Repenser les espaces d'attente des familles, de convivialité pour que s'incarne l'envie d'être ensemble, de partager et construire des projets ;
- Mettre à disposition une salle avec des postes informatiques pour les projets personnels, l'arrangement et la composition de partitions etc. ;
- Inviter ponctuellement les familles aux cours, en particulier ceux de FM ;

2.2.2 Le renforcement des outils de communication

Pour que les évolutions liées au parcours, aux conditions d'accueil des élèves et la visibilité du conservatoire sur le territoire soit optimales :

- Construire un livret d'accueil des usagers ;
- Poursuivre les journées portes ouvertes (mobilisant des grands élèves) ;
- Instituer des temps d'échanges entre les familles et la direction deux fois par an ;
- Renforcer la visibilité du CRC par le biais d'une nouvelle identité visuelle, plaquette de communication, déclinaison d'une présentation du CRC en vidéo ;
- Consolider ce plan de communication sur le nouveau site internet de la ville ;
- Poursuivre les actions mises en place: rapport d'activité, newsletter mensuelle.

Ces différents supports de communication seront déployés grâce au soutien du service communication de la ville.

2.2.3 L'implication et le « pouvoir d'agir » des usagers

Le manque d'éléments sur les attentes et besoins des usagers a été soulevé lors du bilan de ce projet d'établissement. Aujourd'hui alors que nous parlons du "pouvoir d'agir" de l'utilisateur, de la participation citoyenne, de l'implication et de la mobilisation, il s'avère que le CRC doit se préoccuper plus de la place et du rôle qu'il peut tenir au sein de l'établissement. Nous proposons de :

- Remettre l'utilisateur au cœur de l'établissement en l'impliquant de manière plus active dans le développement des actions du CRC ;
- Développer une politique de consultation/concertation continue par le biais du conseil d'établissement permettant des retours d'expériences, remontée d'idées, avis consultatif tout au long de l'année ;
- Associer les familles et réfléchir à la remise en place de l'association de parents ;
- Mettre à disposition des boîtes à idées ;
- Construire une charte de l'utilisateur, charte éthique ;
- Mettre en place de l'aide aux devoirs et la notion de parrainage par les grands élèves auprès des plus jeunes.

2.2.4 Un plan numérique

Aujourd'hui, tout est encore 100% papier pour le CRC en dehors des mails.

a) Au niveau administratif

- Se doter d'un logiciel de dossier et de suivi des élèves permettant une conservation et une sécurisation des données ainsi qu'une consultation plus fluide pour les familles par le biais d'un portail internet. Elles pourront ainsi réaliser les inscriptions, suivre l'emploi du temps de leur enfant, les évaluations etc. Cet outil permettra également de faciliter le travail de l'agent administratif pour l'ensemble de la scolarité (inscriptions, organisation salles de cours, absences, factures, mails etc.).

b) Au niveau pédagogique

- Engager une réflexion sur le mode d'utilisation et le type d'outils numériques appropriés pour une pédagogie adaptée (tablette, ordinateur, enceinte etc.) ;
- Equiper un espace permettant aux élèves de réaliser un enregistrement, une captation, un arrangement etc. tout en restant vigilant au temps sur les écrans (déconnexion) ;
- Donner accès à l'équipe pédagogique à l'ensemble des documents nécessaires à leur pratique via une connexion intranet ;
- Avoir accès à des streaming musicaux (YouTube, Deezer, Spotify etc).

2.3 Axe 3: Pérenniser et développer les actions d'Education Artistique et de médiation Culturelle

Objectifs de demain :

- Renforcer la collaboration avec l'Éducation nationale (collège) ;
- Les actions transversales avec les services de la ville et associations ;
- Les actions de diffusion et mise en situation des élèves en public hors les murs ;
- La collaboration avec les associations de pratiques amateurs ;
- Être porteur des projets inter-écoles et un partenariat privilégié avec l'EMDAM.

Accueillir, accompagner les nouveaux publics est un enjeu fort du projet d'établissement. Le CRC doit être un lieu totalement ouvert et ainsi intensifier ses actions à destinations des publics les plus éloignés du monde artistique. Il s'agit, au travers de multiples partenariats (Éducation nationale, collectivités locales, établissements culturels, sociaux etc.) de s'inscrire dans une offre territoriale globale à destination du plus grand nombre.

2.3.1 La collaboration avec l'Éducation nationale

Aujourd'hui, les deux musiciens intervenant en milieu scolaire sillonnent l'ensemble des écoles du Montbardois et du canton pour promouvoir la conception de projet d'éducation artistique et culturel. De plus l'Orchestre À l'École est un outil essentiel pour le développement de la pratique amateur.

- Pérenniser la présence des deux DUMISTES et permettre la découverte d'autres pratiques artistiques dans les établissements scolaire (danse/théâtre) ;
- Pérenniser l'OAE via un comité de pilotage et une convention tripartite (Éducation nationale, ville de Montbard et Communauté de Commune du Montbardois);
- Créer des projets spécifiques, collaborations (ensemble CRC//Chorales scolaires);
- Développer des actions de découverte (présentation des disciplines, journées portes ouvertes, initiations) en favorisant les projets artistiques commun ;
- Construire une collaboration avec le collège de Montbard (convention, projets) ;
- Actions ponctuelles avec le Lycée d'Enseignement Professionnel (LEP).

2.3.2 Les actions transversales avec les services de la ville et les associations

- Réaliser des interventions ponctuelles en Crèche, multi-accueil ;
- Actions de sensibilisation dans les lieux d'accueil (ALSH, MJC etc.) ;
- S'ouvrir à de nouveaux partenaires (actions de découverte de pratique artistique) ;
- Apporter des moments suspendus et de partage auprès de publics éloignés (EHPAD, public en réinsertion, en situation de handicap, demandeurs d'asile) par des concerts d'élèves, d'enseignants au sein même de ces structures.

2.3.3 Actions de diffusion et mise en situation des élèves en public hors les murs

Tous les enseignants s'accordent à dire que la mise en situation public est importante. Outre le savoir-faire artistique, la performance technique, l'élève est amené à transmettre et partager des émotions avec le public. Il est important de multiplier les possibilités de prestations scéniques dans des lieux disponibles sur le territoire. Il s'agit de soutenir la création artistique en veillant à maintenir la qualité artistique de la programmation et l'équilibre entre toutes les esthétiques et les disciplines.

- Identifier des moments stratégiques dans la saison culturelle (Nuit des CRC, journées portes ouvertes, curiosités sonores, semaine de la danse) ;
- Expérimenter de nouvelles formes d'auditions, concerts selon les espaces scéniques;
- Trouver de nouveaux lieux de représentations ;
- Veiller à ce que la saison artistique valorise nécessairement l'intérêt pédagogique d'une proposition artistique ;
- Favoriser les rencontres avec d'autres publics.

2.3.4 La collaboration avec les associations de pratiques amateurs

La Musique des Corps Creux (MCC), les Trompettes Montbardoises (TM), sont deux associations de pratiques amateurs qui animent la vie des Montbardois. Les projets artistiques sont validés lors des assemblées générales. Le directeur du CRC est membre de droit. L'originalité de ces projets faisant appels à des compositeurs, arrangeurs sont des facteurs de motivations pour les adhérents. Le CRC a tissé des liens forts depuis de longues années avec ces associations. Ils se sont matérialisés par une convention qui exprime clairement le souhait de la Ville de Montbard de poursuivre son soutien en matière de mise à disposition des locaux, du matériel, de temps de professorats (direction d'orchestre) et facilitation de l'accès à l'enseignement pour tous les adhérents.

Demain :

- Inciter les élèves à s'inscrire et s'engager dans ces associations;
- S'ouvrir à d'autres associations dans la même dynamique (danse, théâtre, chœur, musique actuelle).

2.3.5 Les projets inter-écoles du département

Le CRC tend depuis de longues années à promouvoir les projets transversaux avec d'autres écoles de musique/conservatoire du département. Ces projets forts et fédérateurs permettent une approche de diverses esthétiques et à un épanouissement artistique des élèves. Maintenir ces partenariats, en développer de nouveaux et faire du CRC un établissement support (porteur de projet, fédérateur) pour ces écoles de musique est nécessaire tout en restant dans une perspective d'échange et de projets mutuels.

2.3.6 Un partenariat privilégié : École de Musique et de Danse De l'Auxois Morvan

Les deux établissements (EMDAM et CRC) ont la volonté aujourd'hui de conforter et renforcer un service public de proximité sur le territoire et permettre une offre de service la plus large possible pour l'ensemble des habitants de la Haute Côte d'Or. Les points forts sont la distance géographique (20Km) et une partie des enseignants travaillant sur les deux établissements. A travers une convention, l'intention est de :

- Construire, au niveau pédagogique, un socle commun permettant des passerelles entre établissements pour les élèves;
- Permettre aux élèves de participer ponctuellement ou de manière hebdomadaire à des cours, pratiques d'ensembles dans l'établissement où il n'est pas inscrit ;
- Réfléchir à la mise en place d'évaluations communes (jury, auditions etc.) ;
- Construire un cycle 3 (musique) commun ;
- Mettre à disposition salles, matériels, médiathèques pour l'ensemble des élèves ;
- Se concerter dans le cadre des activités de diffusion pour favoriser la participation d'un grand nombre d'élèves et un rayonnement sur le territoire ;
- Élaborer des formations, conférences, ateliers de réflexions pour les enseignants.

Toute cette approche veut valoriser une identité territoriale consolidée sur le territoire tout en veillant à maintenir la proximité géographique des ressources pour les Semurois et Montbardois.

2.3.7 Une appartenance aux réseaux

Dans une logique de mise en réseau des établissements en cohérence avec le nouveau schéma départemental, le CRC souhaite jouer son rôle de créateur de lien entre les établissements d'enseignements artistiques. La volonté réside dans le développement et la conception de projets artistiques et également de réflexion pédagogique, éthique qui incombent aux établissements (charte éthique par exemple). Ce volet du projet s'articulera plus particulièrement par la présence de la direction dans des groupes de réflexion sur des thématiques spécifiques.

En parallèle, le CRC de la ville de Montbard adhère depuis 2024 à différents réseaux locaux (CMF Bourgogne-Franche Comté) ou nationaux (Conservatoire de France, OAE) pour être informé et s'engager dans une démarche collective, de partager des réflexions, mais aussi de contribuer à faire évoluer et promouvoir les établissements d'enseignements artistiques.

Cela permet aussi aux élèves de s'inscrire dans des projets départementaux en participant à des orchestres comme : l'Orchestre Départemental École (ODE 1er cycle), Orchestre Symphonique Inter-Ecole de Musique (OSIEM 2ème cycle), Orchestre de rue ou l'Orchestre Départemental (OD 3ème cycle).

2.4 Axe 4: L'inclusion des personnes en situation de handicap

Objectifs de demain :

- Accessibilité des locaux, de la pédagogie ;
- La sensibilisation et la formation du personnel et un référent handicap identifié.

Promouvoir l'inclusion de tous et notamment des personnes en situation de handicap est aujourd'hui un incontournable pour le conservatoire: *loi n°2005-105 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap* ; afin de répondre au principe du droit d'accès à la culture pour tous et favoriser le bien être artistique de chaque élève en s'adaptant à ses besoins.

2.4.1 Accessibilité et adaptation des locaux, de la pédagogie

Il s'agit de rendre accessible les locaux aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Des travaux seront engagés dès 2024 afin d'avoir des sanitaires et une salle de cours adaptée. Notre attention devra porter également sur les outils pédagogiques spécifiques, l'organisation du rythme des études et l'adaptation aux évaluations.

2.4.2 La sensibilisation et la formation du personnel

Il s'agit également de sensibiliser le personnel à l'accompagnement de ces élèves et permettre une vision partagée de leur accueil. Une journée de formation avec l'association Musique Et Situation de Handicap (MESH) en 2023 a permis à l'ensemble de l'équipe de mieux appréhender les différents handicaps visibles ou invisibles, de connaître les évolutions législatives et de prendre connaissance des besoins spécifiques de ces élèves en situation de handicap. La suite de la formation en 2024 permettra de comprendre le rapport de l'élève au monde sonore, les outils pédagogiques adaptés et définir des objectifs d'apprentissages.

2.4.3 Un référent handicap clairement identifié et formé

Ce référent a un rôle essentiel dans la coordination des parcours de chaque élève. Il aura pour mission de concevoir les démarches d'accueil de ces publics, de rencontrer les familles, de repérer les différents partenaires impliqués dans la réalisation du Projet Pédagogique Individuel (PPI). Il aura également pour rôle de concevoir des fiches méthodologiques, pictogramme pour le suivi de l'élève et de s'assurer des actions de diffusions appropriées et inclusive en collaboration avec ces collègues enseignants. En parallèle, la direction travaillera à l'adaptation du formulaire d'inscription. Une attention particulière sera portée aux élèves porteurs de troubles DYS ou des troubles de l'attention non reconnus par la MDPH avec la formation progressive de l'ensemble des enseignants.

2.5 Axe 5: Favoriser l'implication de l'équipe

Axe 5 : Favoriser l'implication de l'équipe

- Rendre attractif le métier d'enseignant au conservatoire ;
- Des conditions de travail permettant un épanouissement professionnel
- Permettre l'innovation au cœur de la pédagogie ;
- Favoriser la communication..

2.5.1 Rendre attractif le métier d'enseignant au conservatoire

Pour garantir un enseignement de qualité, il est important de "prendre soin" de l'équipe et assurer/promouvoir une qualité de vie au travail. Il s'agit de favoriser des conditions de travail satisfaisantes.

a) *Le développement des compétences*

Un plan de formation est construit chaque année à partir des entretiens professionnels mettant en avant les besoins en formation individuelle et collective. Le conservatoire a également mis l'accent sur la mise en place de stages croisés "vis ma vie". La réalisation de formations entre pairs est une démarche active de formation proposée à l'équipe. La collectivité souhaite poursuivre cette initiative. En parallèle, les fiches de postes seront réactualisées chaque année pour être au plus proche des compétences des agents.

b) *L'incitation aux passages de concours*

La direction sera en lien direct avec le service RH de la ville afin de permettre un développement de carrière ; il s'agit d'inciter et d'accompagner les enseignants à la passation de concours.

c) *Favoriser la mobilité*

Montbard se trouve à 80Km de Dijon là où réside le plus grand nombre d'enseignants. Les moyens de transport sont principalement le train et la voiture. Il s'agit d'inciter à réaliser du co-voiturage et de maintenir le soutien dans le paiement d'une partie des billets de train. La ville de Montbard a fait le choix également de mettre à disposition prochainement un appartement dédié aux enseignants qui travaille pour limiter leurs allers retours.

2.5.2 Les conditions d'enseignement

Malgré un contexte financier de plus en plus restreint, la ville de Montbard fait le choix de maintenir le nombre d'heure d'enseignements avec une adaptation en fonction des départements et des demandes des usagers. Il s'agit de tendre vers un temps de travail minima par enseignant permettant de s'impliquer dans la vie de l'établissement.

a) *Une salle des professeurs*

Elle a vu le jour en 2023. Un peu petite dans ses dimensions, elle a le mérite d'exister et d'être un lieu d'échanges, de ressource et de vie pour l'équipe.

b) *Des espaces de travail pour les enseignants*

S'assurer d'une réfection complète de l'ensemble des salles le nécessitant et un entretien régulier de tous les espaces pour garantir des conditions de travail optimales et un accueil de qualité. Il s'agit d'équiper chaque salle d'un accès WIFI, de tablette, chaîne HIFI (en fonction des besoins) ainsi que du matériel pédagogique nécessaire à l'apprentissage des élèves. En parallèle, le CRC se dote chaque année d'une parthèque en fonction des demandes et besoins des enseignants.

c) *Le maintien d'un parc instrumental de qualité*

La ville de Montbard s'est dotée d'un parc instrumental conséquent mis à disposition des enseignants pour leurs élèves sous forme de location et sur demande pour d'autres structures et association. L'objectif est de poursuivre l'entretien régulier de ce parc instrumental et envisager ponctuellement des investissements pour le renouvellement et l'achat de nouveaux instruments nécessaires à la pratique.

d) *La construction d'une charte pédagogique*

Enseigner la musique, la danse, le théâtre dans un CRC formant principalement des praticiens amateurs, c'est s'engager, accompagner et former tous ceux qui le souhaitent quelles que soient leurs compétences. Cela implique de faire preuve de patience, de bienveillance, d'orienter l'élève le plus justement possible vers la pratique où il pourra s'épanouir. L'enseignant est à la fois un artiste (gardant le contact avec la scène), un pédagogue, un éducateur (par son discours, attitude) et le transmetteur d'une culture.

2.5.3 La santé et le bien-être au travail

a) *Prévention et identification des situations de violences//charte éthique*

Il est nécessaire que les enseignants soient formés à la prévention, à l'identification et au traitement des situations de violences pour mieux les appréhender. Un dispositif de signalement de faits susceptibles d'être qualifiés de violents sera mis en place en collaboration avec le Conseil départemental.

b) *Le téléenseignement*

Il s'agit de permettre, si toutes les conditions sont réunies, la réalisation de l'enseignement à distance avec les moyens nécessaires (charte du téléenseignement, outils de communication etc.) afin de s'adapter aux demandes de certains usagers et réduire certains déplacements.

c) *Droit à la déconnexion*

Mise en place d'une boîte mail professionnelle pour tous les enseignants afin de respecter le droit à la déconnexion.

d) *Risques physique et troubles musculo-squelettiques*

Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnel (DUERP) permet de renforcer la prévention sur les risques liés au port de charge lourde dans le cadre de déplacement de matériel ou le port de l'instrument, le corps pour les danseurs, la voix pour les chanteurs et théâtre. Cette sensibilisation via des formations leur permettra également de sensibiliser leurs élèves. Une attention particulière sera portée sur une action de prévention auditive qui pourrait être pilotée par l'Agence Régionale de Santé (ARS). L'objectif est d'inviter les enseignants et élèves à prendre soins de leurs oreilles et à adopter les bonnes pratiques et habitudes vis-à-vis d'eux et des autres.

2.5.4 Permettre l'innovation au cœur de la pédagogie

Le CRC, comme précisé précédemment est doté d'une équipe expérimentée alliant rigueur, dynamisme et inventivité. Le mélange d'esthétique permet donc un mélange invitant à la créativité. La liberté d'invention et de proposition de l'équipe est une force conduisant chaque enseignant à être acteur de sa pédagogie et lui permettant d'expérimenter. Les réunions d'équipes sont un appui à ces échanges. Les thèmes culturels proposés par la ville peuvent aussi être source d'inspiration.

- Permettre aux enseignants de s'autoriser à imaginer, se renouveler, s'adapter afin de répondre au mieux aux attentes du public tout en restant en conformité avec ses valeurs et la réglementation ;
- Favoriser la rencontre d'artistes, de pédagogues extérieurs aux compétences reconnues dans des domaines spécifiques liés à la démarche d'innovation pédagogique ;
- Permettre aux enseignants d'être dans une démarche d'artiste avec l'objectif de se produire dans le cadre de projets (cachets d'artistes).

2.5.5 La communication avec l'équipe

Une communication constante, claire, transparente et bienveillante sur la vie de l'établissement, de la collectivité, des partenariats tout au long de l'année est réalisée au travers de notes d'informations hebdomadaires. A cela s'ajoute des comptes rendus de réunions et à plus long terme l'accès à tous les documents nécessaires à leur pratique dans l'intranet.

Le mode de management se veut participatif et coopératif avec des délégations claires, des échanges réguliers, de la disponibilité et de la proximité.

2.6 Axe 6: Les intentions en terme de transition écologique

Objectifs de demain :

- Une rénovation du bâtiment
- Être dans une démarche éco-responsable

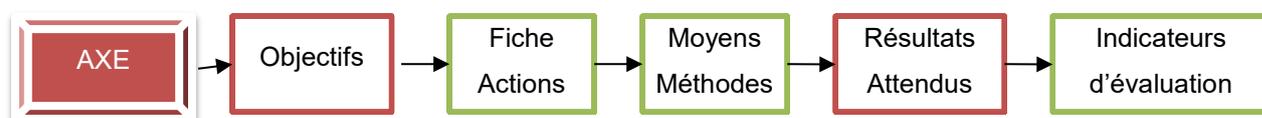
Le développement durable est aujourd'hui un enjeu majeur qui nécessite une prise de conscience du rôle de chaque individu et un engagement de chacun en fonction de son degré de responsabilité. Un plan de rénovation et de travaux seront engagés (annexe 5) durant ce nouveau projet d'établissement

Cela passe par des actions à inscrire au quotidien afin d'instaurer un état d'esprit éco-responsable par l'ensemble des parties prenantes du projet d'établissement (élèves, parents d'élèves, enseignants, agents etc.):

- Instaurer une véritable politique de tri dans la gestion des déchets au quotidien ;
- Instaurer des habitudes en terme de fermeture systématique des lumières, outils informatiques en sortant des salles ;
- Donner la préférence à l'impression noir//blanc, recto//verso, mode brouillon etc.
- Réduire le nombre de mail et de photocopies ;
- Animer les réunions avec des supports numériques et en réaliser certaines en distanciel ;
- Prendre en compte l'impact des déplacements et modalités de déplacement dans la conception et la réalisation des actions mises en place ;
- Mettre en place des actions de sensibilisations et établir une liste évolutive des gestes écologiques à mettre en œuvre ;
- Une rénovation indispensable du bâtiment ;
- Envisager à plus long terme le traitement phonique des salles ;

Notre ambition commune

Aujourd'hui, la feuille de route est dressée. Ce projet d'établissement se déclinera de manière opérationnelle grâce à l'ensemble des parties prenantes permettant de construire collectivement l'avenir du Conservatoire à Rayonnement Communal Musique-Danse-Théâtre de la Ville de Montbard. Chaque axe de ce projet d'établissement sera décliné en objectifs par des fiches actions qui seront déclinées ainsi :



Par conséquent, l'évaluation du projet sera réalisée en continue tout au long de ces 6 années pour chaque fiche action avec en parallèle un rapport d'activité annuel, des comptes rendus de réunion du conseil d'établissement, des conseils pédagogiques. Des questionnaires de satisfaction pourront également être réalisés au fil du temps. Le tout rythmé selon un calendrier prévisionnel permettant de visualiser de façon linéaire l'échelonnement dans le temps des avancées du projet. Cela permettra d'emmener l'ensemble des parties prenantes dans une direction pensée, réfléchie et ainsi de se projeter vers l'avenir.

La rédaction définitive a été réalisée en juin 2024 après des échanges avec la DRAC tout au long du processus de construction, relecture de l'équipe enseignante, de la Directrice générale des services et l'adjoint à la culture que je remercie pour leur contribution.

En guise de conclusion

Le Conservatoire a toujours su s'adapter et se développer depuis de nombreuses années. Son activité reconnue et le taux de fréquentation des usagers témoignent de son rôle essentiel à promouvoir la pratique artistique et culturelle sur le territoire et de renforcer son ancrage sur le territoire de la Haute Côte d'Or. Il s'agit aujourd'hui de poursuivre dans une logique de parcours de chaque élève dans sa singularité et de renforcer leur "pouvoir d'agir" au sein de cet établissement. La confiance et le soutien de la mairie de Montbard témoigne, conforte et légitime l'ensemble de cette démarche et de ce projet.

Au-delà d'amener des musiciens, danseurs, comédiens vers une pratique amateur et/ou professionnalisante, le CRC souhaite participer pleinement au développement de chaque citoyen par le partage de valeurs fortes⁴ :



⁴ Valeurs retenues par l'ensemble de l'équipe lors du conseil pédagogique (brainstorming des valeurs) en décembre 2023.

Annexes

N°	Page de référence	Nature du document
1	5	Travail préparatoire, évaluation PE 2013-2019
2	5	Cours individuels délivrés au sein du CRC
3	8	SWOT
4	11	Les pratiques collectives existantes au CRC
5	21	Les travaux des bâtiments à envisager

Annexe 1

Travail préparatoire à la construction du nouveau Projet d'Établissement (PE) 2024-2030

Pour construire le nouveau projet d'établissement, il est important dans un 1er temps de faire le bilan des actions réalisées ces 5 dernières années (ancien projet d'établissement) et ainsi définir les objectifs du futur PE qui s'appuiera sur le nouveau Schéma National d'Orientation Pédagogique et le nouveau Schéma Départemental (sortie prévue en 2023).

Objectifs des conseils pédagogiques du vendredi 26 mai et lundi 03 juillet 2023,

Reprendre chaque axe du PE 2013-2019 et répondre à ces trois questions.

Question 1: Points forts et réussites

Que considérons-nous avoir bien réussi?

Pourquoi considérons-nous avoir réussi?

Qu'est-ce qui a permis cette réussite?

Question 2: Points de vigilance et marge de progrès

Que considérons-nous avoir moins bien réussi?

Pourquoi considérons-nous avoir moins réussi?

Qu'est-ce qui nous a manqué?

Qu'elles sont les points de vigilance?

Questions 3: Objectifs et actions à créer, renforcer, développer pour le PE 2024-2030.

Les consignes:

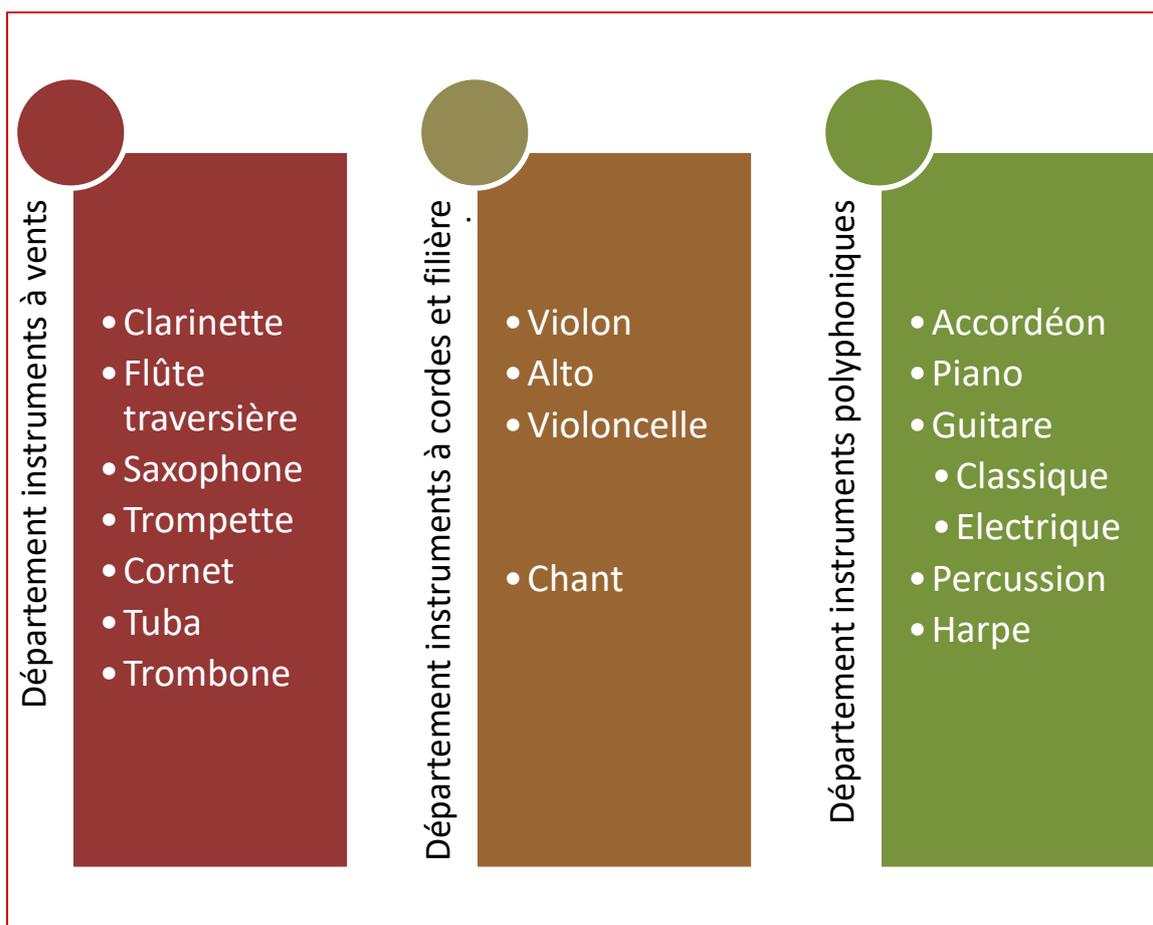
- Former 4 groupes de 4 enseignants ;
- Définir au sein de chaque groupe un rapporteur qui transmettra le fruit de votre réflexion;
- Reprendre les réflexions du groupe pour approfondir les idées en changeant d'axe toute les heures.

Pour rappel, le PE était basé sur l'évolution de plusieurs axes:

- Axe 1: Garantir un Enseignement Artistique Spécialisé (EAS) de qualité organisé en cursus complet tout en s'adaptant aux besoins de chaque élève ;
- Axe 2: Participer à l'accompagnement et au développement des pratiques amateurs ;
- Axe 3: Développer des actions de création et d'innovation ;
- Axe 4: Favoriser l'accessibilité de tous les publics ;
- Axe 5: Sensibiliser à l'Education Artistique et Culturelle (EAC) privilégiant la collaboration avec l'Éducation nationale ;
- Axe 6: Collaborer au développement de la vie culturelle sur le territoire en développant des partenariats dans un souci d'ouverture à et sur son environnement.

Encore un grand merci pour votre participation et contribution à cette réflexion qui sera le cœur de notre action pour les années à venir

COURS INDIVIDUELS DÉLIVRÉS AU SEIN DU CRC



SWOT

STRENGTHS, WEAKNESSES, OPPORTUNITIES, THREATS

FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS, MENACES

⦿ Forces

- Qualification et motivation du personnel
- Intérêt des élus pour la structure
- Dynamique culturelle sur le territoire
- Du matériel (instruments)
- Être à la fois sur de l'enseignement et de l'éducation artistique
- Formation des professeurs à l'accueil des publics en situation de handicap

⦿ Faiblesses

- Locaux sans isolation phonique, énergétique, vétustes
- Un métier en tension notamment dans certains départements
- Pas de documents supports (projet d'établissement, règlement, procédure)
- Pas d'espace pour les familles
- Que des dossiers papiers
- Vétusté du parc instrumental

⦿ Opportunités

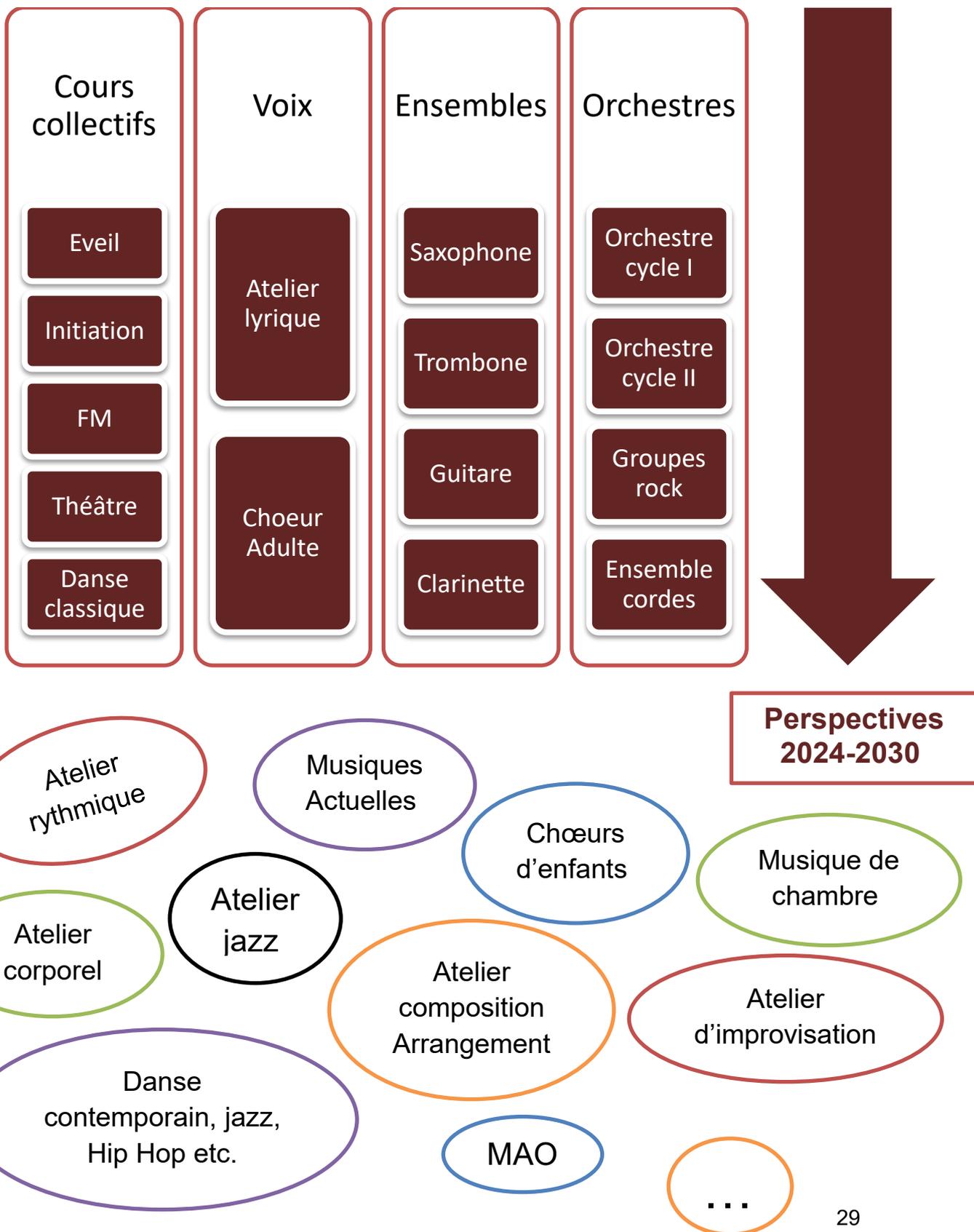
- Une école de musique proche avec des professeurs communs permettant des partenariats
- Reconnu par les partenaires extérieurs comme innovant
- Une tarification sociale exemplaire
- Des écoles et collège pour développer de l'Éducation artistique et culturelle
- Une inscription aux fédérations et groupe de travail départementaux

⦿ Menaces

- Population vieillissante et une baisse des élèves mineurs
- Une école proche avec de nouveaux locaux et des départements comme les musique actuelles
- Enjeux économique, écologiques des profs et des usagers
- Changement des attentes du public

Issu de la réunion du 15 janvier 2024 avec les élus et la Directrice générale des services

LES PRATIQUES COLLECTIVES EXISTANTES AU CRC



LES TRAVAUX DES BATIMENTS

Projection 2024-2030

Remplacement des fenêtres	Accessibilité PMR	Réfection accueil, espaces familles
Ravalement des façades	Isolation phonique des salles	Réfection complète sanitaires
Hublot sur chaque porte	Petits travaux d'entretiens	Réfection des salles de cours le nécessitant

Contact

03 80 92 21 03
conservatoire@montbard.fr
www.montbard.fr
2 rue d'Abrantès
21500 MONTBARD



Soutenu
par

